

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

Dans le cadre du projet numérique, nous vous avons proposé en mars dernier, la possibilité d'une année supplémentaire d'utilisation de la tablette au prix de 72€ (garantie-assurance + gestion ESBC). Suite aux observations de l'APEL, nous avons demandé à notre partenaire de réviser les termes du Leasing. Il nous propose une nouvelle formule qui nous paraît :

**+ écologique, + simple et moins onéreuse**  
(coût annuel plus faible et prix de rachat plus important)

**Formule + écologique :**

- Lutte contre la surconsommation : vous, parents, ne vous sentirez plus obligés à chaque fin de contrat d'acheter la tablette et donc plusieurs tablettes durant la scolarité de votre enfant.
- Respect de l'environnement : circuit de reconditionnement des anciennes tablettes par Apple.

**Formule + simple :**

- Mise à disposition d'une tablette du CE2 à la Terminale.
- Cotisation annuelle identique chaque année pour l'utilisation de la tablette : 120 €.
- Renouvellement du parc au maximum tous les 4 ans.
- Achat possible de la tablette pour usage personnel. Le tarif du rachat est déterminé en fonction de l'ancienneté de la tablette.

**Formule – onéreuse :**

- Coût global d'utilisation moins cher

|   | Offre actuelle  | Nouvelle offre  |
|---|-----------------|-----------------|
| Tarif annuel                                    | 172,82 €        | 120,00 €        |
| Durée   | 3 ans + 1 an    | 4 ans           |
| 4ème année                                      | 72,00 €         |                 |
| <b>Total</b>                                    | <b>590,46 €</b> | <b>480,00 €</b> |
| <b>Possibilité de rachat</b>                    |                 |                 |
| Option Achat                                    | 5,00 €          | 60,00 €         |
|   | 595,46 €        | 540,00 €        |
| <b>Prix moyen annuel sur 4 ans (avec achat)</b> | <b>148,87 €</b> | <b>135,00 €</b> |

- Gratuité conservée à partir du 3<sup>ème</sup> enfant scolarisé au sein de l'ESBC (ces tablettes ne seront pas proposées à la vente et devront être restituées à l'établissement).



**Puis-je utiliser ma tablette une 5<sup>ème</sup> année ?**

- Non, une garantie/assurance de 5 ans n'est pas possible

**Puis-je prendre une assurance personnelle ?**

- Non, notre prestataire nous assure un remplacement sous 24h, pendant 4 ans, indispensable pour notre projet d'école numérique

**Puis-je utiliser une tablette non assurée et prendre une nouvelle formule en-cours d'année si je casse ma tablette ?**

- Non, les commandes à l'unité ne sont pas possibles sur ce type de contrat.

**J'ai une tablette ancienne formule, puis-je la transmettre à mon petit frère/sœur ?**

- Oui, toujours dans la limite des 4 ans d'utilisation.  
NB : Dans la nouvelle formule, c'est le service informatique qui procède à la répartition des tablettes.

**Puis-je garder ma tablette pendant les vacances ?**

- Oui, les élèves conserveront leur tablette pendant les congés scolaires.

**Puis-je remplacer mon leasing en-cours (ancienne formule) pour une nouvelle formule ?**

- Non, la signature de l'ancienne convention vous a engagé pour une durée de 3 ans.

**Si je choisis la nouvelle formule, puis-je acquérir la tablette de l'ancienne formule à 5 € ?**

- Oui, vous pouvez l'acquérir pour votre usage personnel.

Nous vous prions de croire, chers parents, en l'assurance de notre entier dévouement au service de la réussite de vos enfants.

Le Directoire,

M BELLANGER

AE D'HERMY

A PATURAL

Directrice Saint-Dominique

Directrice Saint-Etienne

Directeur coordinateur ESBC

Les Présidents d'APEL,

AC THEVENARD

N THOUVENOT

F RONDEAU

Saint-Dominique

Saint-Etienne

Sainte-Marie